

**Communiqué de presse**

30 Juin 2009

# Accor étudie un plan de départs volontaires pour adapter ses structures de sièges

Dans le cadre du renforcement de son plan d'action, qui prévoit notamment la réduction de 15% de ses coûts de support, Accor étudie un projet de plan de départs volontaires en France visant à adapter ses structures de sièges.

Reposant exclusivement sur le volontariat, ce plan concernerait environ 230 postes des sièges en France (en deux volets : sièges du Groupe et sièges Hôtellerie France). Ce nombre est à rapprocher d'un effectif global des sièges concernés de l'ordre de 2 300 salariés.

L'activité hôtelière continue d'être affectée par les effets d'une crise mondiale sans précédent, marquée par une dégradation de l'activité au premier trimestre 2009 et l'absence de perspectives d'amélioration à court terme.

Même si Accor résiste mieux que ses concurrents, du fait de la stratégie qu'il a mise en œuvre depuis trois ans, le groupe a décidé dès l'automne 2008 un important plan d'action, pour lui permettre de préserver sa compétitivité : économies de coûts d'exploitation des hôtels filiales (120 millions d'euros), réduction des investissements de rénovation (170 millions de moins en 2009), des investissements de développement hôtelier (réduction de 100 millions d'euros dès 2010) et économies de coûts des supports. Le montant de ces dernières, a été progressivement porté de 75 à 125 millions d'euros, soit 15% du montant total des coûts de support. Les économies reposent notamment sur une optimisation des organisations.

Un accord de méthode fixant le cadre des négociations a été signé avec les partenaires sociaux pour les deux entités juridiques.

Les modalités précises d'accompagnement des candidats au départ volontaire seront connues à l'issue des négociations engagées avec les partenaires sociaux.

\*\*\*\*\*

**Accor**, leader européen et groupe mondial dans l'hôtellerie, leader mondial dans les services aux entreprises et aux collectivités publiques, est présent dans près de 100 pays avec 150 000 collaborateurs. Il met au service de ses clients le savoir-faire acquis depuis plus de 40 ans dans ses deux grands métiers :

- **l'Hôtellerie**, avec les marques **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Mercure, Suitehotel, ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1 et Motel 6**, représentant plus de 4000 hôtels et près de 500 000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires, avec notamment **Lenôtre** ;

- **les Services** : 32 millions de personnes bénéficient dans 40 pays des prestations de Accor Services (avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et motivation, gestion des frais professionnels).

#### **CONTACTS PRESSE**

**Armelle Volkringer**

Directeur de la communication,  
des relations extérieures et du  
développement durable  
Tél : +33 (0)1 45 38 87 52

**Alain Delrieu**

Tél. : +33 (0)1 45 38 84 85

**Aurélie Langevin**

Tél : +33 (0)1 45 38 84 76